



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article668>

Mise en place de la Réforme du lycée (général et technologique)

- Actualité des luttes - Second degré -



Date de mise en ligne : lundi 9 mai 2011

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Après les lycées professionnels, les lycées généraux technologiques sont touchés de plein fouet par les 4800 suppressions de postes prévues pour 2011 dans le second degré. C'est en totale contradiction avec les déclarations de Sarkozy de 2009 qui promettait avec Châtel une réforme à moyen constant. Rien d'étonnant pour SUD Education car cette réforme a toujours eu pour objectif premier de contribuer au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Parmi les nouveaux « leviers de suppressions d'emplois », recommandés par le ministère aux recteurs, on trouve d'abord la nouvelle classe de 1ère. La mise en place d'un vaste tronc commun permet d'augmenter le nombre d'élèves par classe et de supprimer des divisions et des postes. La montée de l'accompagnement personnalisé en 1ère, la mise en place des heures globalisées ponctionnées sur les enseignements s'accompagnent comme nous l'avons prévu de la mise en concurrence entre matières.

Dans la voie technologique, la refonte totale des séries STI et STL est l'occasion d'un véritable jeu de massacre : on passe d'une vingtaine de spécialités à seulement deux bacs, tout en imposant la polyvalence voire une reconversion forcée aux collègues dont la discipline disparaît, comme la physique appliquée. Partout, corollaire des suppressions de postes, le pourcentage des heures supplémentaire augmente entre 10 et 15 % suivant les académies alors qu'on réduit le nombre de postes aux concours sans assurer le réemploi des personnels précaires.

Jusqu'alors le lycée offrait massivement un enseignement varié et riche, quelques dédoublements nationaux, une aide certes bien trop limitée en seconde, une voie technologique qui permettait la réussite d'une partie des élèves. Tout cela disparaît ou se trouve terriblement menacé par cette réforme qui dessine un « nouveau lycée » encore plus inégalitaire que l'ancien. En effet, rien dans la réforme ne permet de remédier aux lacunes des élèves, l'autonomie des lycées se traduit déjà par un écart croissant entre les choix de centre ville et de banlieue populaire, la concurrence est promue à la place du travail en équipe. Mais, au-delà, c'est aussi la qualité de la formation des élèves qui est touchée, comme en témoignent les contenus revisités de façon idéologique en SES et en Histoire.

A terme, on peut légitimement se demander si la prochaine étape n'est pas la suppression des bacs technologiques au profit du bac pro et la remise en cause du bac comme moyen d'accès au supérieur, les facultés autonomes depuis la loi LRU sélectionnant « librement » leurs étudiants.

Nous avons largement prévu ces reculs. Dès 2009, contrairement à la plupart des syndicats (1), nous avons refusé de signer les « points de convergences » sur le lycée avec le Ministère. En 2010, nous avons voté contre la réforme du lycée au Conseil supérieur de l'Education et nous avons été rejoints par d'autres organisations (2). Nous avons été signataires d'une pétition intersyndicale nationale contre la montée de la réforme en 1ère et exigeons le retrait de cette réforme. Nous revendiquons des mesures immédiates et à long terme pour aller vers un autre lycée.

(1) Signés par le SNES-Fsu, le SE-Unsa, le SGEN-CFDT, le SNALC.

(2) Le SGEN CFDT et l'UNSA ont par contre voté pour la réforme et la plupart des programmes de la voie générale

4 pages complet en document joint au bas de cette page.